L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN 24 AVRIL 1851.

Imprimée et publiée par
G. F. WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 24 AVRIL.

MAISON DE REFUGE.

Nous voyons avec plaisir que le bureau de Santé se préoccupe de l'établissement d'un Lazaret ou plutôt d'une maison de Refuge destinée aux émigrans atteints de maladies contagieuses. Le rapport présenté par MM. les docteurs Barton et Hart donne tous les éclaircissements désirables et fait ressortir les motifs urgens qui commandent d'éloigner de la Nouvelle-Orléans les malheureux que la peste a frappés à bord des navires où les entasse trop souvent une sordide cupidité. Lorsqu'un de ces bâtimens verse sur la levée sa cargaison de passagers, hâves, livides et deguenillées, la plupart prennent le chemin de l'hôpital et vont apporter le germe des maladies dont ils sont atteints. De l'hôpital la contagion se répand dans la ville, et la mort recélée d'abord dans les flancs d'un navire, la mort portée sur les vagues de l'Atlantique, fait parmi nous sa hideuse moisson de victimes, et les étrangers épouvantés proclament dans toutes les parties du monde que la Nouvelle-Orléans est une mépropolis.

La Nouvelle-Orléans cependant est une ville aussi salubre que Paris, Londres ou New-York, mais ces dernières cités prennent contre les maladies contagieuses des précautions que nous négligeons complètement. Comment notre ville ne serait-elle pas décimée périodiquement par les fièvres typhoïdes lorsque les émigrans nous en apportent incessamment le germe? Protégeons-nous contre la contagion, et la Nouvelle-Orleans ne sera plus signalée comme un foyer de maladies mortelles.

La salubrité publique n'est pas seule d'ailleurs à souffrir de l'indifférence dont nous avons fait preuve jusqu'ici; notre apathie a été également nuisible au commerce, à l'industrie, au travail, sous toutes ses formes. La saison des affaires dure à peine quatre mois à la Nlle-Orleans; le reste de l'année est une période stérile où tout languit et qui ne porte aucun fruit. Partout ailleurs le travail et le commerce sont ininterrompus, il est donc évident que nous devons rester en arrière des autres villes de l'Union, qui ne pendant quatre mois nous suivons le mouvement général, pendant les huit autres nous sommes stationnaires. La proportion de nos forces actives comparée à celle des autres cités américaines est d'un tiers à une unité prime. La différence, on le voit, est énorme.

La cause principale de ce déplorable alanguissement est l'insalubrité proverbiale de notre climat. Il est facile d'y remédier en prenant des mesures efficaces contre la propagation des maladies importées à la Louisiane. Le moyen est facile; nous l'avons déjà indiqué et le comité du Conseil de Salubrité le recommande aujourd'hui. L'hôpital d'alliance ne peut plus contenir toutes les maladies qui se présentent. Il faut à cet établissement une annexe, une sorte de succursale. Eh bien! quoi de plus simple que de créer une allusion de refuge à une petite distance de la ville, de l'autre côté du fleuve. A l'établissement seraient attenants des jardins ou des champs dont la culture et l'entretien seraient confiés à ceux des convalescents qui auraient besoin d'exercice et de grand air. On pourrait même admettre dans la maison les émigrans les plus pauvres qui autrement seraient obligés de recourir à la charité publique. Il serait facile de les employer aux travaux de l'établissement en attendant qu'ils puissent trouver ailleurs de l'occupation.

Le comité du Bureau de Santé s'est mis en rapport avec un comité de la Direction de l'Hôpital de Charité et il a été décidé que des mesures seraient prises pour réaliser le projet dont nous parlons plus haut.

RAIL-ROAD DE LA NLLE-ORLEANS, MADISONVILLE ET JACKSON.

Les partisans de cette entreprise ont tenu hier au soir une assemblée très nombreuse. L'harmonie et l'enthousiasme n'y ont pas fait défaut. Peu de paroles ont été dites, aucun orateur ne s'est mis en frais pour perdre un temps précieux; mais des comités ont été formés pour recueillir les souscriptions et entretenir une correspondance active entre les différentes sections des pays intéressés au succès du rail-road. Le compte-rendu de cette séance ne nous a été remis trop tard pour paraître dans notre partie française. Nous le donnerons demain en entier.

NOTRE FEUILLETON.—Nous ne publions pas aujourd'hui notre feuilleton à cause de la longueur du procès-verbal du Conseil. Il paraîtra demain à sa place accoutumée.

La lettre de notre correspondant de New-York, qu'on trouvera plus loin, a devancé la malle de vingt-quatre heures. Elle renferme des détails qui ne sont pas dénués d'intérêt.

SALUT.—Un salut de trente-un coups de canon a été tiré hier à midi par le bataillon d'artillerie en honneur de l'arrivée du général Scott.

THÉATRE D'ORLEANS.—Ce soir, 2e représentation de la *Fée aux Roses*, cette féerie qui a eu un si grand succès lundi dernier et qui promet d'attirer la foule au théatre d'Orléans jusqu'à la fin de la saison.

Le bénéfice de M. Scott, premier tenor d'opéra comique, est fixé à lundi prochain. Le bénéficiaire a choisi pour cette représentation la *Juive*, un des plus beaux ouvrages d'Halevy.

SIGNADLE.—M. Galvani n'ayant pu donner hier soir, par suite de l'indisposition de M. Wyman, le concert annoncé depuis longtemps pour le 22, a prié de la prêter du nombreux orchestre qu'il avait engagé, pour donner une sérénade à Mlle Parodi. MM. Mudge et Wilder avaient mis à la disposition des musiciens le grand salon de l'Hôtel St-Louis. La célèbre cantatrice s'y est transportée pour remercier M. Galvani de sa galanterie de bon goût.

☞ Nous appelons l'attention sur l'important changement fait dans les dispositions des places, pour les concerts de Mlle TERESA PARODI. Tous les sièges ont été numérotés et l'on peut choisir les places à l'avance, en prenant les billets, d'après des plans de la salle déposés chez les personnes chargées de la vente.

PANORAMA DE CUBA.—Le panorama de Cuba ferme aujourd'hui. Nous engageons ceux qui n'ont pas encore assisté à ce magnifique spectacle à se rendre ce soir à l'Armory Hall. Qu'ils profitent de cette dernière occasion.

POLKA.—Nous apprenons avec plaisir que M. ROLLING, l'habile pianiste dont le talent est si populaire parmi nous, se propose de faire paraître incessamment, sous le titre de la *Trofienne*, une polka dont nous avons raisonné faire le plus grand éloge. C'est la première fois, si nous ne nous trompons, que M. Rolling s'essaie dans le genre léger. Il n'a publié jusqu'ici que des œuvres d'un caractère sérieux. Cette circonstance donnera un nouvel attrait à sa composition, car on voudra naturellement comparer l'auteur à lui-même.

NAVIRE INDIANA.—Les bruits ayant circulé que ce navire ne partirait pas pour le Havre, les consignataires nous prient d'annoncer qu'il partira positivement pour cette destination du 10 au 15 mai. Ce magnifique paquebot, qui fesait partie d'une ligne de New-York, a tout son chargement engagé. Voir aux annonces de départ.

SIRIUS.—Le bateau à vapeur *Cora*, descendant le Missouri, s'est heurté contre un chicot dans la nuit du 16 du courant, près de Howard's Bend, et a sombré. Une partie de la cargaison pourra, dit-on, être sauvée, mais le bateau est perdu. Aucun des passagers n'a péri.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

NEW-YORK, 15 avril 1851.

Le steamer *Union* part aujourd'hui pour la Nouvelle-Orléans malgré le pluie et le brouillard. Il a un fort chargement, et pour supplément tel qu'il en aura toujours de semblables.

Je n'ai rien de très nouveau à vous annoncer. Les journaux de New York se livrent depuis quelque temps à une singulière polémique au sujet de Kossuth et de ses compagnons d'infortune. Quelques-uns voudraient calomnier les braves Hongrois et prendre la défense de l'Autriche!

Vous savez que les capitalistes de New-York ont créé une nouvelle banque dite "*Banque de la Métropole.*" Un million sept cent mille piastres d'actions ont déjà été prises. La Banque de la Métropole est destinée à absorber les banques de l'Etat et à les forcer de venir racheter leurs billets à New-York même. Aussi les courtiers de change sont-ils aux abois.

Le chemin de fer de l'Erie sera terminé dans un jour ou deux, et les lacs seront alors reliés à l'Hudson. La grande communication avec l'Ouest sera établie.

Les joueurs abolitionistes n'ont pas encore fini leurs lamentations. Ils pleurent des larmes amères sur l'exécution du nègre Simms, et donnent à leurs hypocrites jérémiades les titres les plus pittoresques, tels que ceux-ci: "*The Boston Hunt*"—"*The Game Bagged.*"

Il est arrivé hier à New-York 2,981 émigrans, dont les quatre-cinquièmes viennent de Liverpool. Du 1er au 14 de ce mois, les navires d'Europe ont versé sur nos quais environ huit mille émigrants.

Un vol considérable a été commis il y a deux jours dans l'hôtel Shakespeare; un Allemand, nommé Pawning, de retour de la Californie, avait dans sa chambre une boîte renfermant $2,900 en pièces d'or et un sac contenant environ $11,000 en poudre d'or. Un voleur s'étant introduit dans la chambre s'empara de la boîte mais respecta le sac dont il ignorait probablement le contenu. L'Allemand se considère très heureux de n'avoir perdu que sa pièce d'or: il eut pu être complètement dévalisé.

Daniel Webster n'a pas encore quitté son habitation de Marshfield.

Les habitans de Limerick, en Irlande, ont invité le Maire de New-York et les Américains qui se proposent d'aller à Londres pour assister à l'exposition, à se rendre d'abord à Limerick, le point le plus noisible au commerce, à l'industrie, au travail, sous toutes ses formes. La saison des affaires dure à peine quatre mois à la Nlle-Orléans; le reste de l'année est une période stérile où tout languit et qui ne porte aucun fruit. Partout ailleurs le travail et le commerce sont ininterrompus, il est donc évident que nous devons rester en arrière des autres villes de l'Union, qui ne pendant quatre mois nous suivons le mouvement général, pendant les huit autres nous sommes stationnaires. La proportion de nos forces actives comparée à celle des autres cités américaines est d'un tiers à une unité prime. La différence, on le voit, est énorme.

La cause principale de ce déplorable alanguissement est l'insalubrité proverbiale de notre climat. Il est facile d'y remédier en prenant des mesures efficaces contre la propagation des maladies importées à la Louisiane. Le moyen est facile; nous l'avons déjà indiqué et le comité du Conseil de Salubrité le recommande aujourd'hui. L'hôpital d'alliance ne peut plus contenir toutes les maladies qui se présentent. Il faut à cet établissement une annexe, une sorte de succursale. Eh bien! quoi de plus simple que de créer une allusion de refuge à une petite distance de la ville, de l'autre côté du fleuve. A l'établissement seraient attenants des jardins ou des champs dont la culture et l'entretien seraient confiés à ceux des convalescents qui auraient besoin d'exercice et de grand air. On pourrait même admettre dans la maison les émigrans les plus pauvres qui autrement seraient obligés de recourir à la charité publique. Il serait facile de les employer aux travaux de l'établissement en attendant qu'ils puissent trouver ailleurs de l'occupation.

Le comité du Bureau de Santé s'est mis en rapport avec un comité de la Direction de l'Hôpital de Charité et il a été décidé que des mesures seraient prises pour réaliser le projet dont nous parlons plus haut.

RAIL-ROAD DE LA NLLE-ORLEANS, MADISONVILLE ET JACKSON.

Les partisans de cette entreprise ont tenu hier au soir une assemblée très nombreuse. L'harmonie et l'enthousiasme n'y ont pas fait défaut. Peu de paroles ont été dites, aucun orateur ne s'est mis en frais pour perdre un temps précieux; mais des comités ont été formés pour recueillir les souscriptions et entretenir une correspondance active entre les différentes sections des pays intéressés au succès du rail-road. Le compte-rendu de cette séance ne nous a été remis trop tard pour paraître dans notre partie française. Nous le donnerons demain en entier.

NOTRE FEUILLETON.—Nous ne publions pas aujourd'hui notre feuilleton à cause de la longueur du procès-verbal du Conseil. Il paraîtra demain à sa place accoutumée.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

TRANSMISE A L'ABEILLE.

DERNIÈRES NOUVELLES D'EUROPE.

De Liverpool à la Nlle-Orléans en onze jours!!

ARRIVÉE DE L'ASIA.

NEW-YORK, 23 avril.

Le navire à vapeur ASIA est arrivé aujourd'hui de Liverpool, d'où il est parti le 12 courant.

Le marché au coton a fléchi de 1/8 à 1/4 d. depuis l'arrivée de ce steamer. Les transactions à Liverpool, durant la semaine qui a été de 28,000 balles, s'élèvent à 7,600 prises par la spéculation, et 900 pour l'exportation. Les importations dans la semaine=18,000 balles. Le middling était à 7 d., le fair à 7 5/8. Le marché est gouverné par la perspective des recoltes aux Etats-Unis.

Les affaires sont languissantes à Manchester et les prix sont en baisse. A Liverpool, le 12, il ne s'était vendu que 2 à 3,000 balles de coton, et le marché lui-même était lourd.

Le marché monétaire de Londres est courant. Les consolidés sont côtées 97 1/4. Les espèces à la Banque ont diminué par suite du paiement des dividendes.

A Liverpool, les céréales fléchissaient dans leurs prix: la farine Ohio valait 21 à 22 sh., le maïs 30 à 31, farine mêlée 14 à 15. Les provisions sont en demande. La graisse 45 à 47 sh.

Il n'est tait plus d'opérations sur le tabac que par le passé.

Quelques symptomes de hausse se manifestent sur les sucres.

FRANCE.—Le nouveau ministère a été formé. Les rentes ont haussé. 5 pour cent à 91 1/2. Rien d'important dans la politique étrangère.

CHRONIQUE LOCALE.

THÉATRES DES VARIÉTÉS.—La représentation de ce soir est au bénéfice de M. Chippendale, directeur de la scène. Le programme est fort bien composé.

1RE COUR DE DISTRICT.—L'affaire de Jourdan accusé de meurtre, devant avant-lieu hier, elle a été renvoyée au lendemain (aujourd'hui).

L'affaire de Jourdan a été interrompue dans l'affaire de Samuel Jacobs, accusé de tentative du vol, par suite de l'absence de la partie plaignante.

VOIES DE FAIT.—Thomas Lyons, John Woodes et R. Johnson ont été accusés de voies de fait sur la personne de John Brown, homme de couleur libre. Ils ont été envoyés devant la 1re cour de district.—A. Landry, accusé également de voies de fait, a été envoyé devant le même tribunal.

ESCROC.—Un individu nommé George Lilly a été arrêté hier au moment où il introduisait un escroc dans les poches du marchand de fruits qui s'était endormi près de ses pyramides de bananes et d'oranges. Lilly a été envoyé devant la 1re cour de district.

VOL.—Wm H. Parker a été arrêté hier dans la 2me municipalité, sous la prévention de vol. L'instruction aura lieu incessamment.

Lewis Kladick surpris au moment où il cherchait à soustraire une pièce de toile, au cou des rues St. Louis et Bourbon, a été arrêté et envoyé devant la 1re cour de district.

Arthur Ugey est également accusé de vol. Il comparaîtra incessamment devant le recorder des nous.

ARRIVÉE DE L'UNION.—Le steamer *Union* est arrivé dans notre port avant-hier à minuit. Sa traversée a été plus courte de huit heures que le précédente. L'*Union* partira pour New-York le 1er du mois prochain. Les journaux qu'il nous a apportés sont de vingt-quatre heures plus récents que les dates apportées par la malle.

ARRIVER DE TROUPES.—Les officiers suivans appartenant à l'armée des Etats-Unis sont arrivés dans notre ville à bord de l'*Union*: MM. A. E. Burnside, C. Radminski, A. B. Gray et W. F. Smith.

Le bateau à vapeur *Pacific*, capitaine Pithian, arrivé hier de St-Louis, avait à bord deux compagnies du 7e d'infanterie, commandées par le colonel Bainbride. Ces troupes venant des casernes de Jefferson se dirigent vers le Texas. Un autre bateau, le *Grand Turk*, venant également de St-Louis, avait à bord quatre compagnies d'infanterie sous le commandement du colonel Plympton, ainsi que les officiers dont les noms suivent: les majors Gattin, Rainer, Garnett, Amkrin, Whitney; les lieutenants Gardner, Van Bokalim, Cummings, Cubal, Stephenson, et le quartier-maître Black.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ N°. UN.

Séance de Lundi 21 avril 1851.

Le Conseil s'est réuni ce jour sur une convocation spéciale.

Les membres présens furent:

L'honorable Joseph Genois, Recorder et Président.

MM. les aldermen Blake, Jules Bénit, Bonneval, Barthe, Victor Bénit, Clark, Derbès, Hagan, Laughlin, Lanata, Pecquet, Peire et Richardson—12.

Absens—MM. Fabre, Giquel et Marquez—3.

Sur motion, le Conseil dispense le secrétaire de la lecture du journal de la dernière séance et autorise le président à le signer.

Le message suivant transmis par le maire a été lu:

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
Le 21 avril 1851.

M. le Président et Messieurs les membres du Conseil de la Municipalité No Un.—

Messieurs—Je prends de la première séance de votre honorable corps pour soumettre à sa considération quelques certaines réflexions que je crois de la plus haute importance pour les intérêts de la municipalité.

Les nombreux chocs qui attirent plus particulièrement votre attention sur la position financière de la municipalité. Pendant l'année qui vient de s'écouler vos prédécesseurs avaient conçu le projet de vastes et importantes améliorations, telles que le pavage en bloc de grand des rues de la Levée, Charters, Condé, Royale et d'une partie des rues St-Pierre et Bienville, et d'autres travaux moins vastes mais moins nécessaires, et tendant tous à assurer les intérêts de la municipalité.—Ils considérèrent que toutes ces améliorations ne seraient pas plus tôt achevées qu'un bien des municipalité, tandis que d'un autre côté le dette de la Corporation n'a pas encore atteint le tableau de cinquante millions de la municipalité pour cette année, il en résulterait que l'on pourrait ainsi faire pour plus de deux millions de dollars de travaux publics.

Votre honorable corps pourrait-il se convaincre de l'impossibilité qu'il y a d'une pareille dépense à moins de compromettre la prospérité de la municipalité, et de la compagnie d'infanterie, sous le commandement du colonel Plympton, ainsi que les officiers dont les noms suivent: les majors Gattin, Rainer, Garnett, Amkrin, Whitney; les lieutenants Gardner, Van Bokalim, Cummings, Cubal, Stephenson, et le quartier-maître Black.

Cependant, notre crédit diminue de plus en plus; des procès-cat été institués, des jugemens rendus contre nous ce qui augmente encore beaucoup les dépenses de l'administration.

Je crois qu'il serait convenable que dans les circonstances actuelles votre honorable corps fit tous ses efforts pour capitaliser la totalité ou une partie de cette dette, d'après l'acte du 4 mai 1847, par l'émission de bons payables aux époques qui conviendraient le mieux aux intérêts de la Municipalité. Ces bons qui porteraient dans le Trésor un soulagement matériel, seraient sans nul doute accepter par beaucoup de créanciers, ce qui permettrait à la Municipalité de liquider ces dettes là, sans avoir recours à des taxes onéreuses.

L'acte du 30 mars 1850, créant le bureau des liquidateurs, place sous son contrôle immédiat l'administration des dettes de la Nouvelle-Orléans et des trois municipalités, contractées avant le premier lundi de mai 1850. Dès le principe, des doutes ont été émis sur la constitutionnalité d'une portion de cette loi; toutefois doutes ont été confirmés par une décision de la Cour Suprême qui a déclaré que l'acte du 4 mai 1847 est toujours en force, en ce qui concerne les obligations contractées en vertu de cette loi. Depuis lors on a mis en doute la constitutionnalité de toute la loi, et un procès a été institué pour décider la question. En attendant la décision de la Cour, le bureau de liquidation ne peut pas faire collecter la taxe qu'il a imposée pour liquider les dettes de l'ancienne corporation. Dans le cas où la Cour Suprême déciderait que le bureau des liquidateurs n'a pas le droit de faire collecter la dite taxe, il sera de votre devoir de pourvoir non seulement au paiement des dettes de la Municipalité No Un, mais encore de notre proportion du capital et intérêt des dettes de l'ancienne corporation, déjà échues et à échoir pendant cette année.

Je ne vous cache pas l'embarras dans lequel la Municipalité se trouve momentanément, mais en même temps je suis convaincu que ses ressources sont pleinement suffisantes pour arriver promptement à un règlement avantageux et satisfaisant pour toutes les parties intéressés, convaincu comme je le suis que tous les efforts de votre honorable corps seront dirigés vers ce résultat important.

J'insiste auprès de votre honorable corps sur la nécessité d'améliorer le "*central ground*" de la ligne du Canal, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour vous assurer la coopération de la Seconde Municipalité dans cette entreprise si nécessaire. Loin d'être un bien agréable, il est devenu aux angles des rues avoisinant la station des omnibus et en face la rue Bienville, où des citoyens passent fréquemment ennuyés et tracassés par une quantité de vagabonds qui se tiennent en ces endroits. En même temps je vous recommande de nommer un officier de police qui se tiendrait toujours dans ces endroits afin d'empêcher qu'on y commette des ordures, et de maintenir l'ordre dans le voisinage.

En vue de l'extension rapide de la Municipalité dans le second et le cinquième districts, et à cause de la grande augmentation dans la valeur des propriétés, dans ces deux districts je vous recommande de prendre toutes les mesures nécessaires pour faciliter cette amélioration dans le plus bref délai possible.

Comme il faut, d'après les lois existantes, que tous les contrats pour les travaux publics soient vendus à l'encan, je recommande à votre honorable corps d'autoriser le voyer à employer les nègres de chaîne pour aligner les rues et fouiller les fossés dans les deux districts ci-dessus mentionnés. C'est une amélioration importante et qui pourrait être faite d'une manière très économique.

Votre honorable corps pourrait trouver beaucoup plus d'un achève assurément que possible le parage de la Levée en bloc de granit. Si votre honorable corps commence le travail dans la partie inférieure de la ville, mais je regrette de vous annoncer qu'il n'y a rien de fait en fait dans la partie supérieure. Les intérêts de la Municipalité exigent que l'on n'apporte aucun retard inutile dans l'accomplissement de ce travail, il vous en remercierait bon de s'assurer que les contrats pour le nettoiement et les réparations des rues pavées et non pavées de la Municipalité seront strictement exécutés. Rien, dans mon opinion, ne contribue plus à la santé et au bien-être des habitans, que la grande propreté des rues, de même que rien ne nuit plus sensiblement aux leurs intérêts.

Des plaintes fréquentes m'ont été portées sur la manière dont les boucheries des principales rues de la municipalité sont encombrées—C'est un abus auquel il importe de remédier puisqu'il empêche le libre passage dans les rues; j'espère donc que votre honorable corps voudra bien y pourvoir.

Je me plais à annoncer à votre honorable corps les résultats heureux de cette partie de l'acte relativement à la ville de la Nouvelle-Orléans, c'est-à-dire que tous les contrats pour les travaux publics et autres seront vendus à l'encan et au rabais, par le maire. L'expérience de l'année qui vient de s'écouler m'a démontré que la système est excellent et d'une grande économie.

La mendicité dans les rues s'accroissant d'une manière effrayante, la misère inexprimable de toutes les grandes villes augmentant ici tous les jours, je crois devoir soumettre à la considération de votre honorable corps la nécessité de construire incessamment avec les autres municipalité, une maison de charité dans une des parties reculées de notre ville. Le besoin d'un établissement semblable se fait vivement sentir, et il serait à desirer qu'il fut construit aussi par économie que par humanité. J'espère que vous n'apporterez aucun retard à l'accomplissement de cette entreprise importante.

Votre honorable corps pourrait-il se convaincre de votre honorable corps de prendre quelques mesures relativement au grand nombre d'émigrans qui arrivent chaque jour dans notre ville, qui sont dépourvus de toutes ressources moyens, et qui portent souvent avec eux le germe de maladies contagieuses. C'est un sujet qui mérite toute votre attention.

J'appellerai aussi votre attention sur ces malheureux atteints d'aliénation mentale et pour le soulagement desquels quelques mesures devraient être prises—Chaque jour on amène devant le recorder quelques uns de ces malheureux dans les circonstances les plus indécentes, mais le recorder ne peut pas leur donner les prompts secours dont ils ont besoin à cause des formalités à remplir avant d'obtenir leur admission dans l'Asyle de Jackson. Je recommanderai donc à votre honorable corps de présenter une pétition à la Législature, lui demandant de faire aux lois existant à ce sujet, les changements que vous jugerez nécessaires pour le soulagement de ces infortunés, et, dans l'intervalle, je vous recommande de n'épargner rien de ce que vous jugerez convenables pour améliorer leur position.

Je profite de la première séance de votre honorable corps pour lui faire savoir que la Convention de chemin de fer chemin de jusque le rétablissement du canal de Carrollton